

152 AVENUE DE COLMAR

Société civile immobilière (SCI)

au capital social de 100 €

1 RUE DU CYGNE 68100 MULHOUSE

RCS MULHOUSE 922217120

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 05/09/2024

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés la cession de 100 parts sociales pour un montant de 10 euros de la Société détenues par Alexandre Trachanas en date du 01/10/2024, à un nouvel associé : la société OLAN, SAS au capital social de 1350000 euros, immatriculée au RCS de Mulhouse sous le numéro 930442710, ayant son siège social au 152 Avenue de Colmar, 68100 Mulhouse, France, dûment représentée par Alexandre Trachanas.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

En conséquence de la cession de titres objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au capital social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Alexandre Trachanas, associé(e)

hajanalka Trachanas, associé(e)

Alexandre Trachanas, Cédant de parts sociales de la Société